

## Intervention du secrétaire général du SGLCE au 8<sup>e</sup> congrès de la Filpac

Cher camarades, chers congressistes,

La société dans laquelle nous vivons est malade. Les repères collectifs sont bafoués par les dirigeants politiques et patronaux de notre pays. Décrypter les lois antisociales votées ces dernières années permet d'en être aisément convaincu ; toutes ont le même objectif : libéraliser le monde du travail pour l'adapter au système capitaliste.

Pour ce faire le patronat - avec l'aide du gouvernement - tente de museler l'activité syndicale en criminalisant les militants de la CGT. Après les 5 de Roanne et d'EDF, ce sera au tour de 16 salariés d'Air France d'être trainés devant les tribunaux le 2 décembre. Notre congrès doit être le moment pour décider de la forme de notre participation à la journée d'action confédérale ce même jour.

Encore et toujours plus de rentabilité financière, de profits, de bénéfices pour l'actionnaire ou le patron ! Notre profession est totalement concernée. Il n'y a qu'à faire un retour de trois mois en arrière pour constater que deux imprimeries ont fermé leurs portes et pas des moindres, celles du *Parisien* et du *Monde*. L'argumentaire patronal est parfaitement maîtrisé puisqu'il l'a lui-même provoqué. Diminution drastique des points de vente, importante augmentation du prix d'achat des quotidiens, diminution du tirage papier, ces trois éléments conjugués leur permettent en effet de pleurer sur leur sort et au passage de réduire les effectifs. A cela, il faut rajouter leur décision de se détourner du support papier et de concentrer leurs investissements dans le numérique et le multimédia.

Et pourtant, dès que l'actualité est gravissime, comme avec les événements du 7 janvier et du 13 novembre 2015, le support papier redevient l'indispensable source de diffusion de l'information (et de rentabilité pour eux !). Nous avons pu de nouveau le constater suite aux terribles attentats qui viennent de nous frapper. Les éditeurs ont décidé de sortir des éditions spéciales de quotidiens ou de publications inhabituellement disponibles le samedi soir ou le dimanche ; c'est donc que le papier est encore une valeur sûre.

Je voudrais également évoquer le dossier de l'Agence France Presse. Cet été, la direction de l'AFP a dénoncé tous les accords d'entreprise et le rattachement des salariés aux conventions collectives de la Presse quotidienne nationale, en parfaite osmose avec le gouvernement qui appelle à simplifier le code du travail et à inverser la hiérarchie des normes. Dans le langage patronal, « simplifier » veut dire démonter le code du travail afin de supprimer les droits des salariés et de renforcer ceux du patronat.

En s'attaquant au code du travail, l'entreprise entend bien avoir la liberté d'imposer ses règles aux salariés et ces derniers n'auraient pas d'autre choix que de les accepter, se faire licencier ou démissionner.

Les conventions collectives de la PQN sont les bases minimales de nos contrats de travail. Vous l'aurez compris, nous entendons bien agir pour la défense du socle de nos conditions de travail et de vie. Notre syndicat a classé ce dossier comme prioritaire et a décidé de le porter avec les salariés de l'entreprise. Plusieurs initiatives de mobilisation ont été réalisées avec succès sous l'impulsion du SGLCE, du Bureau parisien du SNCTLC et du SNJ CGT. Toutes ont été des réussites grâce au nombre de camarades présents et au discernement des salariés sur le dossier.

Notre dernière mobilisation s'est concrétisée par une non-parution des quotidiens nationaux. Nos camarades du SIP ainsi que les syndicats Filpac en province, bien conscients de notre démarche et de l'attaque portée à nos conventions collectives, ont été partie prenante du mouvement. Qu'ils en soient ici remerciés.

Alors où en sommes-nous à l'AFP ? Un désaccord persiste avec la direction ; à ce jour, elle refuse toujours l'application de la grille salariale et des coefficients en vigueur au SPQN.

Concernant la protection sociale, la direction avait envisagé de s'adresser à un groupe à caractère privé mais elle a finalement garanti le maintien du rattachement des salariés de l'AFP à Audiens, faisant à chaque fois référence au SPQN (comme quoi, c'est possible). Et nous pensons même que la non-parution que j'évoquais précédemment n'y est pas pour rien.

D'autres réunions sont prévues avec des thèmes différents. Nous allons poursuivre le processus de négociation et ferons un point après chaque réunion. Soyez assurés de la détermination de notre syndicat à maintenir les ouvriers et employés de l'AFP à la convention collective du SPQN à laquelle ils sont rattachés depuis des décennies.

Autre dossier, celui de la distribution. En plein dans les événements tragiques vécus par notre pays, la direction de la SAD a annoncé la semaine dernière la fermeture de plusieurs plates-formes locales et l'externalisation de la charge de travail s'accompagnant, évidemment, de réductions d'effectifs. Il n'y a pas eu de mouvement social parce que la direction a reculé sur la teneur de ses annonces, après avoir été menacée de 24 heures d'arrêt de travail et parce que nos camarades ont jugé nécessaire d'exercer leur mission de diffusion de l'information.

Sur ce dossier, tout le monde a fait un pas de côté mais la question sera posée à nouveau, n'en doutons pas.

Nos dossiers, il nous faut à chaque fois les mener avec un rapport de forces à la hauteur des attaques patronales, à la hauteur des enjeux. C'est notre seule garantie d'être écoutés et entendus.

Je vais conclure sur une note fraternelle. Notre 8<sup>e</sup> Congrès fédéral se tient à Montreuil et nous, parisiens, *jouons à domicile*. A chacun de nos déplacements en province, nous y sommes toujours bien reçus, bien accueillis. Le Syndicat général du Livre et de la Communication écrite, très attaché aux valeurs de solidarité et de fraternité, a donc le plaisir de rendre la pareille, notamment à nos camarades provinciaux, par une invitation mercredi soir à un apéro dinatoire.

Vive la CGT et à mercredi, à 19 h 30, derrière le rideau bleu pour lever notre verre à la santé du confrère.

Didier LOURDEZ

Mardi 24 novembre 2015